

Rénovation énergétique : une permanence dès le 6 mai

Le Républicain Lorrain – 25 avr. 2024 à 19:30 – Temps de lecture : 1 min



Le public pourra s'informer sur les travaux et les aides possibles lors des permanences.

Lundi dernier, Monsieur François, conseiller France Renov de l'Adil (Agence départementale d'information sur le logement) a tenu une conférence sur les possibilités de rénovation énergétique.

Il a pu évoquer les différentes aides financières possibles. Le conseiller a fait le point sur les principales sources de déperdition thermique d'une habitation, le renouvellement de l'air intérieur, les types de travaux à envisager (isolation de la toiture, système de chauffage, matériaux...). Présente, la municipalité a été très attentive aux explications pour assurer les rénovations énergétiques des bâtiments communaux.

À compter du 6 mai, Monsieur François tiendra une permanence dans les locaux France services Guénange tous les premiers lundis du mois de 13h45 à 16h45.